

BAREMES D'HONORAIRES AU 01/06/2017

AGENCE ALOGNA IMMOBILIER

TRANSACTION : Les honoraires de vente sont charges vendeur.

De 0 € à 130 000 €	8,00% TTC	avec un minimum de 3 900 €
De 130 001 € à 200 000 € :	7,50% TTC	avec un minimum de 8 400 €
De 200 001 € à 260 000 €	6,50% TTC	avec un minimum de 11 400 €
De 260 001 € à 350 000 €	6,00% TTC	avec un minimum de 14 300 €
Au-delà de 350 000 €	5,00% TTC	avec un minimum de 17 500 €

Avis de valeur :	150 € TTC	(1€ en cas de mandat)
------------------	-----------	-----------------------

FOND DE COMMERCE :

Fond de commerce	12% TTC	(avec un minima de 4800 €)
------------------	---------	----------------------------

MURS COMMERCIAUX :

Murs commerciaux	8% TTC	(avec un minima de 4800 €)
------------------	--------	----------------------------

LOCATION : Le décret du 27.03.2014 de la Loi ALUR-DUFLOT oblige le mandataire à partager les honoraires de location entre le propriétaire et le locataire

(Tarif comprenant : visites 2,5 €/m², constitution du dossier 2,5 €/m², étude de solvabilité 2,5 €/m², rédaction du contrat de location 2,5 €/m², & états des lieux 3 €/m² entrée/sortie) pour chacun

Forfait rédaction de bail : 280 € TTC (à partager par moitié entre le bailleur et le locataire)

LOCAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNEL :

12% TTC du loyer annuel hors charges (Honoraires à la charge du preneur) avec un minimum de 1000 € HT


12% TTC du loyer annuel hors charges (Honoraires à la charge du bailleur) avec un minimum de 1000 € HT

GESTION LOCATIVE :

(Fréquence de paiement mensuelle ou trimestrielle) 8,97% TTC

Assurances Loyers Impayés (GLI / GRL) : Selon contrat, selon offre en cours

Taux horaire gestionnaire (missions exceptionnelle non comprises dans le mandat de gestion) 41,86 € TTC

	Agence Immobilière ALOGNA-IMMOBILIER www.alogna-immobilier.com alogna@orange.fr Tel.04.66.38.26.95	SarL ALOGNA-IMMOBILIER Les Halles – 13,rue Guizot 30000 Nîmes Rcs : 479.129.323 – RC Allianz 5731435 - CPI 30002 2016 000 011 990 -
---	---	--